

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU SENEGAL (SONES)



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AOI)

N° T_DTX_028

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « **LE SOLEIL** » N°15 467 du **Jeudi 16 décembre 2021**.
2. La Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES) a prévu des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation des **Travaux d'extension de la station de traitement de fluorure et de chlorure de la ville de Fatick** pour un délai d'exécution de **dix (10) mois**.
3. La Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES) sollicite des offres sous pli fermé, de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour réaliser les travaux susmentionnés en un lot unique.
4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert à l'échelle internationale tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation et de Suivi des Marchés de la SONES et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres via le numéro de téléphone suivant : (+221) 33 839 78 93/64 et l'adresse électronique ci -après : **cpsm@sones.sn**
6. La version électronique du dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera disponible et peut être consultée gratuitement par les candidats qui le souhaitent à travers l'adresse électronique susmentionnée.
7. Les exigences en matière de qualifications sont :

EXPÉRIENCE DU CANDIDAT :

Les candidats devront justifier d'une expérience générale de construction en tant qu'entreprise principale ou sous-traitants au cours des dix (10) dernières années (2012 à 2021) et avoir au moins :

- Réalisé un (01) marché avec une valeur minimale de **deux milliards cinq cents millions (2 500 000 000) FCFA** ou deux (02) marchés d'une valeur minimale d'**un milliard deux cent cinquante millions (1 250 000 000) FCFA chacun**, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, la composition (station de traitement, réservoir au sol, équipement de forages), les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans ce présent

Avis d'Appel d'Offres. Les expériences du sous-traitant déclaré par les soumissionnaires comme intervenant dans le projet peuvent être considérées.

Les candidats devront aussi disposer d'une expérience spécifique technique qui satisfait les conditions suivantes :

- Réalisation d'au moins d'un (01) marché de construction de station de traitement d'eau potable de capacité supérieure ou égale à 1500 m³/j comprenant un système de filtration membranaire type osmose inverse au cours des dix (10) dernières années (2012 à 2021);

NB : Les références spécifiques présentées (au moins pour les références exigées) seront obligatoirement justifiées par une attestation de travaux réalisés ou un procès-verbal de réception provisoire sans réserve aucune dûment établie et approuvée par le Maître d'ouvrage du projet concerné précisant les caractéristiques techniques et financières du projet. Toute justification non conforme ne sera pas prise en compte et sera éliminatoire.

Moyens financiers :

- Le Candidat doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen de **Sept milliards six cent quatre-vingts millions (7.680.000.000) FCFA** au cours des trois (03) dernières années (2019 à 2021). Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les bilans certifiés des trois (03) exercices concernés (2019, 2020, 2021) par un cabinet d'expertise comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme indépendant similaire du pays d'origine s'il s'agit d'une entreprise communautaire ou étrangère et donner la liste des travaux en cours suivant le tableau joint en annexe. Ces états financiers devront démontrer la situation financière du candidat ;
- Le Candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière attestée par des lignes de crédits délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) de la République du Sénégal ou par une banque étrangère ayant un représentant agréée par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) de la République du Sénégal pour la durée du marché d'un montant d'**Un milliard deux cent quatre-vingt millions (1.280.000.000) FCFA**

N.B : Se référer à l'Annexe A de la Section II (Critères d'évaluation et de qualification) du DAO pour les moyens humains et matériels.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier complet en formulant une demande via l'adresse mail mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**. Le paiement se fera par virement bancaire sur demande du candidat à l'adresse mail suivante : **cpsm@sones.sn**.
9. Une visite de site sera organisée par la SONES le **lundi 05 décembre 2022 à partir de 10 heures 00 mn** en partant des locaux de la SEN'EAU de Fatick. La visite sera suivie d'une réunion de préparation le **mardi 06 décembre 2022 à 10 heures 00mn** à la Salle du Conseil d'Administration de la SONES - Hann Route du Front de Terre.

10. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après :
Siège de la SONES Route du Front de Terre, Dakar - **Secrétariat de la Cellule de Passation et de Suivi des Marchés, Bâtiment C- Rez de chaussée – Aile gauche - Bureau n° 1 - Tél. : (+221) 33 839 78 93/64** au plus tard le **mercredi 11 janvier 2023 à 10 heures 00 mn**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, le **mercredi 11 janvier 2023 à 10 heures 00 mn (heure locale)**, à la **Salle de Conférence du Conseil d'Administration au Siège de la SONES - Route du Front de Terre - 3^e étage, Pièce A3.07**.
12. Les offres déposées doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA**.
La garantie devra être délivrée par une banque ou un établissement financier dûment agréé par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) ou par une banque étrangère ayant un représentant agréé par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) de la République du Sénégal et elle devra rester valable **vingt-huit (28) jours** à compter de la date limite de validité des offres.
13. Les offres demeureront valides pendant une durée de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL

CHARLES FALL